



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-ÉMILE-DE-SUFFOLK

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk, tenue ce lundi 18 décembre 2023 à 19h00, enregistrée, à la salle municipale de St-Émile-de-Suffolk, Québec, à laquelle sont présents :

Mesdames, Louise Boudreault et Marie-Andrée Leduc, et messieurs, Jacques Proulx, Michel Bisson et Pierre Bérubé.

Madame Elaine Juteau absente motivée,

Formant quorum et siégeant sous la présence du maire, M. Hugo Desormeaux.

Mme Danielle Longtin est aussi présente à titre de secrétaire de réunion.

23-12-224

1. MOMENT DE RÉFLEXION

Le maire monsieur Hugo Desormeaux dicte le moment de réflexion suivant : « Le conseil municipal de St-Émile-de-Suffolk s'engage à agir avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de St-Émile-de-Suffolk ».

23-12-225

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE la présente séance soit ouverte à 19h09.

Adoptée à l'unanimité.

23-12-226

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion
2. Ouverture de la séance
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des prévisions budgétaires année 2024
5. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2024,2025,2026
6. Levée de la séance

IL EST RÉSOLU sur proposition de monsieur Jacques Proulx;

QUE le conseil municipal de Saint-Émile-de-Suffolk adopte l'ordre du jour décrit ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité.

23-12-227

4. Adoption des prévisions budgétaires année 2024

ATTENDU que la directrice générale dépose au conseil municipal le budget complété pour l'année 2024,

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Andrée Leduc;

QUE le budget pour l'année 2024 totalisant 1 187 821.00\$ soit adopté tel que présenté.

REVENUS



Compensations tenant lieu de taxes	18 511
Transferts	184 118
Services rendus	55 700
Imposition de droit	40 390
Amendes et pénalités	1 500
Autres revenus d'intérêts	10 000
Autres revenus	5 000
	<hr/>
	1 187 821

DÉPENSES

Administration générale	279 177
Sécurité publique	168 280
Transport	319 136
Hygiène du milieu	127 635
Santé et bien être	15 500
Aménagement, urbanisme et développement	128 211
Loisirs et culture	118 432
Frais de financement	5 000
	<hr/>
	1 161 371

Excédent avant
affectation

AFFECTATION

Remboursement de la dette à long terme	4 450
Excédent de fonctionnement affecté Immobilisations	22 000
	<hr/>

EXCÉDENT (DÉFICIT) 0

REVENUS 2024	
TAXE SUR LA VALEUR FONCIÈRE 2024 .0090 (96 955 700/ 100\$)	
TAXES GÉNÉRALES 2024 (0.0075\$ du 100\$ d'évaluation)	872 602\$
CAMP OZANAM - COMPENSATION	18 511 \$
TOTAL SUR LA VALEUR FONCIÈRE	891 113 \$
AUTRES REVENUS	
TOTAL DES TRANSFERTS	184 118 \$
TOTAL DES AUTRES REVENUS	112 590\$
TOTAL DES REVENUS	1 187 821\$



DÉPENSES 2024	
ADMINISTRATION ET LÉGISLATION	279 177 \$
TOTAL TRANSPORT	319 136\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	168 280\$
GESTION DES DÉCHETS	127 635 \$
URBANISME ET ENVIRONNEMENT	128 211 \$
LOISIRS ET CULTURE	118 432\$
FRAIS DE FINANCEMENT	5 000\$
SANTÉ ET BIEN ÊTRE	15 500\$
EXCÉDENT AVANT AFFECTATION	0\$
DÉPENSES PRÉVUS	-1 161 371\$
PRÉVISIONS REVENUS DÉPENSES PRÉVUS	
EXCÉDENT AVANT AFFECTATION	
DETTES À LONG TERME	4 450\$
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ	0\$
IMMOBILISATIONS	22 000\$
GRAND TOTAL	0\$

Adoptée à l'unanimité.

23-12-228

5. Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2024,2025,2026

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Boudreault;

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026 soit adopté, tel que présenté :

- Aménagement du terrain arrière du bâtiment municipal
- Amélioration des chemins
- Achat d'équipement de neige
- Achat d'un véhicule de premiers répondants (Lac des Plages)
- Aménagement du "Dôme Multi Sport"

Que les sommes qui serviront à la réalisation de ces projets d'immobilisations seront subventionnés en partie par la taxe d'accise sur l'essence ainsi qu'une partie à même le fonds général d'administration.

Adoptée à l'unanimité.

23-12-229

7. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Bisson;

QUE la présente séance soit levée à 19h11.

Adoptée à l'unanimité.

Hugo Desormeaux
Maire

Danielle Longtin
Directrice générale